



Retour sur le Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail Du 12 décembre 2017

Ordre du jour :

1. Direction de la Culture : planning équipes d'accueil-info du Musée d'ArtsVote=pour
2. Risque routier : plan d'action
3. Programme d'action du CHSCT 2018.....Vote=contre
4. Ergonomie : nouvelle offre de la collectivité
5. Conservatoire : présentation de l'observatoire social
6. RPS : avancement et validation des mesures prioritaires 2018.....Vote=abstention
7. WIFI : expérimentation WiFi public à Nantes
8. Horaires d'été : point sur l'enquête

En préambule : intervention CFDT sur les dysfonctionnements du CHSCT

Quelle place et quel fonctionnement du CHSCT

Les mandatés CHSCT de la CFDT souhaitent faire part des difficultés d'exercice que nous constatons. En fil rouge : quelle place au CHSCT et quel fonctionnement nous souhaitons pour cette instance.

Depuis le début de ce mandat, nous voyons évoluer la pratique au CHSCT, notamment dans le cadre de l'articulation CT/CHSCT. Il est manifeste que ce sont les calendriers des instances qui deviennent maître du rythme de la présentation des dossiers.

Et alors que le CHSCT – dans son ensemble- devrait avoir un rôle de veille quant aux réorganisations et plans d'actions liées à la santé et la sécurité ; nous restons cantonnés à un rôle caricatural : une opposition représentants des agents / représentants de l'administration. C'est un jeu de posture ridicule qui s'est installé par le fait qu'il nous est impossible – comme un tabou- de partager toute situation difficile de la collectivité.

Depuis l'été 2017, la CFDT est secrétaire du CHSCT. L'exercice de ce rôle a mis en exergue la place parfois dévolue par les directions au service Prévention et santé au travail : c'est à dire une boîte à lettres. A chaque préparation de séance plénière, notre rdv avec le service PST n'est pas efficace : les dossiers émanant des directions sont rarement connus du service en amont. Il nous faut attendre l'envoi des dossiers (simple transfert par le service PST) pour en avoir une idée du fond.

Quelle place peuvent alors prendre les mandatés CHSCT ? Comment préparer efficacement (intelligence, recul, analyse) les instances ?

Questions

Comment la collectivité envisage de nommer une personne en charge de la déontologie ? (CFDT)

Volonté de la Métropole de faire appel à un service extérieur et indépendant. Le centre de gestion propose d'être référent pour toutes les collectivités intéressées par le service et prêtes à le financer. A réception du cahier des charges, il sera présenté au CHSCT. 1^{er} trimestre 2018 ?

Demande de création d'un Groupe de travail CHSCT DGIRC

Suite à la demande déjà formulée par la CFDT en rencontre bilatérale, le sujet a été évoqué avec Nathalie Hopp et Xavier Couan. La demande est validée.

1. Direction de la Culture : planning équipes d'accueil-info du Musée d'Arts

(Mélania Trévisan – Direction de la Culture)

Le Musée d'Arts a ouvert en juin 2017, les agents d'accueil et d'information du public (17 agents) ont travaillé sur la base de deux planning différents : planning été et planning année scolaire.

Comme prévu au CHSCT du 7 février 2017, un bilan collectif et individuel a été réalisé – avec cependant un peu d'avance sur l'engagement de la direction mais en fonction des demandes des agents.

La direction de la Culture propose un nouveau planning « période scolaire » ajusté : 3 horaires différents au lieu de 6, un temps de travail journalier plus régulier (7h30 à 8h plutôt que 3h à 9h), la libération du mardi (jour de fermeture du musée – annulation des réunions d'équipe le mardi matin) mais toujours 1 WE travaillé sur 2.

Le travail avec les agents est plutôt positif : simplification des horaires, libération du mardi (agents mobilisés seulement 3 heures). Cependant les agents sont toujours soumis à un rythme de travail d'un WE sur 2 – à ne pas généraliser sur la collectivité.

Pour : **CFDT, CGT, FO, UNSA**

2. Risque routier : évolution de la sinistralité et point d'avancement de la mise en œuvre du plan de prévention

(Bruno Mathieu – Direction Logistique)

Le nombre de véhicules accidentés 100% responsables NM stagne en 2016 et 2017, les coûts augmentent (réparations + montant des primes).

Le plan de prévention du risque routier s'articule autour de 6 axes :

- La formation et la sensibilisation des agents - prévention
- Le rappel aux conducteurs du respect des règles
- Le rappel du rôle des managers
- Un courrier aux agents en cas d'accident
- Analyse du dossier et éventuellement procédure disciplinaire
- Actions de communication ciblées

En décembre 2016, la démarche plan de prévention avait été votée, avec un plan à construire. La CFDT avait insisté sur le volet formation des conducteurs → exigence réitérée.

Par ailleurs, le volet « sensibilisation » (Cf intranet) nous semble un peu timide : respect code de la route (ceinture, téléphone...), obligation du conducteur face aux engins conduits... La communication pourrait être plus ferme sans pour autant être coercitive.

Rappel est demandé quant à la présentation voire la duplication par le service du permis de conduire : l'administration confirme que lorsque l'agent remplit la demande d'accréditation à la conduite, il atteste posséder le/les permis nécessaires à son exercice professionnel ; en conséquence il n'a pas à présenter son permis à son encadrement. Il est admis que les pratiques varient d'un service à un autre → demande de rappel de la procédure aux directions.

3. Proposition de programme d'action du CHSCT pour 2018

(Christine Corbou – Direction QVST)

La direction QVST propose de réinscrire les thématiques 2017 (RPS, Usure professionnelle, amiante, risque routier, repositionnement, addictions, ergonomie égalité/lutte contre les discriminations) et d'ajouter les thématiques en lien avec les chantiers RH prioritaires :

- transition numérique et qualité de vie au travail
- mutualisation des CHSCT

Lors de la présentation du dossier préalable au CHSCT, les mandatés des OS avaient sollicité l'engagement sur deux autres points : fortes chaleurs (UNSA) et prévention risque 2 roues (CFDT). Ces deux points n'ont pas été rajoutés avant la séance.

Il ne s'agit donc pas du programme d'action proposé par le CHSCT mais uniquement par QVST.

Finalement, E Lefranc accepte d'ajouter au programme d'action le dossier fortes chaleurs.

Faute de temps disponible sur l'année, le plan de prévention risque 2 roues est exclu. Pourtant, l'incitation à utiliser le vélo est largement de mise dans la collectivité, jusque dans le plan de prévention risques routiers (pour éviter d'utiliser des voitures!). En parallèle, les accidents de 2 roues sont très fréquents et occasionnent chaque année un nombre important d'accidents et de jours d'arrêt.

Pour : CGT

Contre: CFDT, FO, UNSA

4. Ergonomie : nouvelle offre de la collectivité

(Laurent Pelé – Direction QVST)

Éveil musculaire : 3 directions concernées dans un premier temps : Pôles Nantes Ouest et Sud-Ouest, Opérateur public de collecte. Un déploiement sera envisagé après évaluation du dispositif. L'éveil musculaire ne peut fonctionner que par une animation interne opérées par des agents=tuteurs.

Aménagement des postes de travail administratifs : réactivation du réseau interne des animateurs. Redémarrage au 1^{er} trimestre 2018.

PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) : démarche normée par l'INRS, existe déjà dans les directions Éducation, Sports, SEVE et Petite enfance. Animé par les conseillers de prévention.

Nouvelle offre : « ACTe » Agir collectivement sur le travail. S'adresse à un collectif de travail pour construire collectivement des axes d'amélioration. Un appel à candidature en 2016 dans le magazine RH a permis de recueillir 50 candidatures de formateurs internes ; 14 agents ont été retenus. Dans un premier temps, l'accès à la formation se fera par les conseillers préventions des directions. Si action dans un service, il en sera fait retour au groupe de travail CHSCT de la direction.

5. Conservatoire : présentation de l'observatoire social

(Michèle Chaumeau – Direction QVST)

Présentation de la synthèse des données RH du Conservatoire à rayonnement régional.

Le document de synthèse est très intéressant puisqu'il offre une photographie de la direction à l'instant T + un historique des constructions et réorganisations.

6. RPS : avancement et validation des mesures prioritaires 2018

(Priscilla Capovilla – Direction QVST)

1^{er} temps : présentation par un formateur de « Cohésion International » de la formation aux agents RH, managers.

Où on découvre que les agents, quels qu'ils soient, n'ont pas l'occasion de voir le document « plan de prévention » pendant la formation. Demande de la CFDT : présenter le plan de prévention et surtout les personnes ressources qui sont là pour aiguiller l'agent dans sa prise de connaissance du document (RH : PST, santé, égalité ; OS : mandatés CHSCT)

2^{ème} temps : validation des mesures prioritaires 2017 + mesures prioritaires 2018

Les mesures de prévention fonctionnent par niveau de priorité : 1-2-3 + « mesure récurrente/mise en place ».

Proposition :

- classer « récurrente/mise en place » 4 mesures priorité 1
- classer « récurrente/mise en place » 6 mesures priorité 2&3
- reconduire 4 en priorité 1 pour 2018
- rendre prioritaires deux mesures supplémentaires.

Refus de classement de deux mesures « récurrentes/mises en place » : améliorer et préciser le pilotage du changement (1.2.5) et s'assurer de la tenue régulière de réunions (1.3.3), Cf Intranet
Pour la mesure 1.2.5, constat encore en 2017 que le rythme de réorganisations ne tiennent pas compte de la situation globale de la direction (RH, ressources numériques, locaux, calendrier...)
Pour la mesure 1.3.3, l'angle de constat n'est que quantitatif ; or la qualité des échanges (voire la possibilité de) n'est pas mesurable quantitativement. Cet indicateur ne pourra être validé qu'après une enquête auprès des agents.

→ ces deux indicateurs restent priorité 1 pour 2018.

A la demande des OS, 3 autres mesures de préventions sont discutées pour devenir prioritaires en 2018 :

- 1.1.2 : appropriation des politiques publiques (UNSA) : proposition acceptée
- 1.2.6 : créer un observatoire des réorganisations (CFDT): proposition refusée
- 1.5.1 : modalités de gestion du temps de travail (CFDT) → en lien avec télétravail et horaires variables : proposition acceptée

Abstention : CFDT, CGT, FO, UNSA

3^{ème} temps : évaluation annuelle, identification des directions prioritaires

Après analyse des données quantitatives des indicateurs d'évaluation, 13 directions (Ville et Métropole) ont été identifiées – à la Métropole : Protocole, Direction des établissements culturels, DRH, DRN, DSFIL, Déchets, DOPEA.

Parmi ces directions, un arbitrage a priorisé l'accompagnement en priorité de 4 directions : le Protocole, le DRN, le SEVE et la direction Déchets → partage du diagnostic, plan d'accompagnement à mettre en place, suivi par le CHSCT.

Quel portage politique de ce constat ? Comment les élus en charge de la politique publique sont-ils informés qu'une direction qui porte leur politique publique est en mal être ?

Réponse d'E Lefranc : la gestion d'une direction est le travail/responsabilité du directeur/directrice. Proposition nous est faire de nous faire un cours sur le fonctionnement des collectivités... No comment !

6. WIFI : expérimentation WiFi public à Nantes

(DRN)

Présentation de l'expérimentation WIFI public et gratuit à Nantes sur 7 sites : Nefs, jardin des plantes, place du Commerce, place Rosa Parks, Haluchère-Batignoles, Busway, navette aéroport. Démarche d'évaluation vers une mise en débat des résultats au printemps 2018.

+ question des mandats CHSCT : accès intranet pour les agents

constat : les démarches par l'intranet sont nombreuses, les postes en libre service paraissent insuffisants et souvent mal positionnés pour garantir un minimum de confidentialité.

Cependant le DRN assure qu'aujourd'hui aucune demande émanant des directions n'a fait part de nouveau besoin.

Demande de mandats CHSCT de rappel aux agents de leurs droits d'accès, de la confidentialité de leurs codes d'accès (par exemple : les agents de maîtrise ne doivent pas demander les codes pour faire les demandes de congés dans e-temptation), rappel de la procédure de réinitialisation des mots de passe.

8. Horaires d'été : point sur l'enquête

(Laurent Pelé – QVST)

RAS, pas démarré.